

**La Chambre Syndicale des Eaux Minérales affirme qu'il n'y a aucun résidu de médicaments dans les eaux minérales naturelles et tient à souligner qu'elles peuvent être consommées par tous sans aucun risque pour la santé**

**Paris, le 25 mars 2013.** La Chambre Syndicale des Eaux Minérales confirme qu'il n'y a aucun résidu de médicaments dans les eaux minérales naturelles et qu'elles sont parfaitement conformes aux normes en vigueur en France, et vont même au-delà de ce qu'exige la réglementation.

Les eaux minérales naturelles répondent aux réglementations les plus strictes en termes de sécurité sanitaire des produits destinées à la consommation humaine.

Chaque source est contrôlée tous les 2 mois par les Agences Régionales de Santé (ARS) et les minéraliers conduisent en parallèle des centaines de contrôles quotidiens.

La Chambre Syndicale s'étonne ainsi des résultats d'analyses publiés par 60 Millions de Consommateurs sur les eaux minérales naturelles.

Elle avait au préalable informé l'association des contre-expertises réalisées par un laboratoire indépendant spécialisé dans l'analyse des résidus de médicaments à l'état d'ultra trace, celui du CNRS au sein de l'Université de Bordeaux. Les conclusions ont été rédigées par le Docteur Hélène Budzinski. Celles-ci contredisent les résultats publiés et confirment l'absence de résidus médicamenteux dans les eaux minérales.

Par ailleurs, les traces de pesticides trouvées par 60 millions de consommateurs, le sont à des niveaux infinitésimaux de l'ordre du milliardième et donc parfaitement conformes à la réglementation. Dès lors, elles ne présentent aucun danger pour la santé des consommateurs.

Ceci conforte l'efficacité des mesures de protection environnementales prises par les adhérents de la Chambre Syndicale, parfois depuis plus de 20 ans et de manière proactive, afin d'assurer une qualité de l'eau irréprochable pour nos consommateurs.

Contact presse :  
Olivier Bordy  
Tél : 01 58 56 66 75 – 06 82 48 19 20  
obordy@cuditcecrit.com